

**SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
BACHÉ – DESCAZAUX-DUFRÊNE**

Commissaires de Justice Associés



46 rue du Languedoc
31000 TOULOUSE

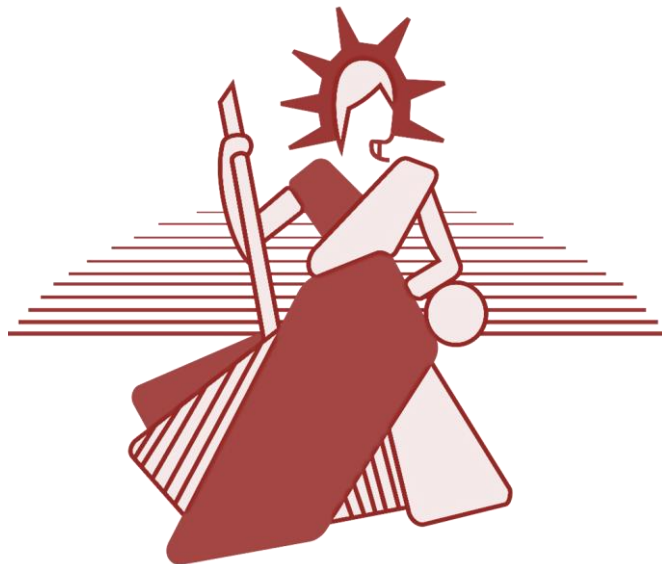
Téléphone : 05.62.26.94.44
Télécopie : 05.62.26.94.45

RCS TOULOUSE : D 784 131 898

SIRET : 784 131 898 00024

APE : 741 A

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF



Maître Karine DESCAZAUX-DUFRÊNE

COMMISSAIRE DE JUSTICE ASSOCIÉE

interjuris
eurojuris

(Recouvrement de créances, procédures civiles et commerciales, état des lieux, inventaires,
constats, rédaction baux commerciaux et d'habitation)

Karine DESCAZAUX-DUFRENE

Commissaire de Justice Associée

46 Rue du Languedoc, 31000 TOULOUSE

Tel : 05.62.26.94.37

Fax : 05.62.26.94.45

Mobile : 06.03.85.05.10

Mail : karine.descazaux-dufrene@huissier-justice.fr

Web : <http://www.huissiertoulouse31.com>



PREMIERE EXPEDITION

!

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE VINGT-CINQ JUILLET
A 14 HEURES 40 MINUTES**

A la demande du

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE « BNP PARIBAS PF », Société Anonyme, au capital de 546 601 552 euros, siège social : 1 boulevard Haussmann 75009 PARIS, RC Paris 542 097 902, représentée par son Président, venant aux droits de l'UCB par suite d'une fusion absorption approuvée le 30 juin 2008, entre CETELEM, dénommée aujourd'hui BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE et l'UCB ; fusion ayant entraîné dissolution de plein droit de l'UCB. L'UCB venant elle-même aux droits de la Société ABBEY NATIONAL FRANCE par suite d'une fusion absorption le 19 juillet 2005 approuvée par AG du 31 août 2005, ayant entraîné dissolution de plein droit sans liquidation de la Société AB NATIONAL.

Ayant pour avocat : la SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER, Paris 9^{ème}, 24 rue Godot de Mauroy. Tel : 01.47.66.59.89 – Fax : 01.47.63.35.00

Ayant pour avocat postulant : Maître Catherine BENOIDT-VERLINDE, membre de la Société Cabinet MERCIÉ, SCP d'Avocats Associés au Barreau de TOULOUSE, 29, rue de Metz 31000 TOULOUSE. Tel : 05.34.45.54.01 – Fax : 05.61.22.58.88, chez qui domicile est élu pour la présente procédure et ses suites.

Agissant en vertu

D'un acte notarié dûment en forme exécutoire reçu par Maître LAVILLE, Notaire Associé à CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS en date du 17/02/2004, contenant prêt consenti par ABBEY NATIONAL FRANCE, aux droits de qui vient BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, d'un montant principal de 172 200 euros à Monsieur BASSALER Jean-Yves et à Madame FERNANDEZ-MARTIN Maria.

En application des articles R322-1, R322-2, R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la saisie immobilière des immeubles ci-après désignés, à défaut par :

Monsieur Jean-Yves, Paul, Alain BASSALER, né à VILLENEUVE LE ROI (94) LE 07/12/1948, demeurant 1026 avenue de Maurin Esc 1 à 34000 MONTPELLIER,

Et par Madame Maria Begona FERNANDEZ-MARTIN, née le 14/08/1964 à BARACALDIO (Espagne), demeurant Calle Falla numéro 20 à Isquerda VALLADOLID en Espagne,

Mariés le 19/05/1995 à SAINTE MESME et divorcés par jugement du JAF du TGI de MONTPELLIER du 19/09/2006,

d'avoir satisfait au commandement valant saisie immobilière qui leur a été signifié :

- le 20 juin 2022, pour Monsieur Jean-Yves, Paul, Alain BASSALER par acte de la SCP MEISSONNIER GARNIER JIMENEZ, Huissiers de Justice Associés, 150 rue Maurice Béjart 34184 MONTPELLIER CEDEX 4

- le 28 juin 2022, pour Madame Maria Begona FERNANDEZ-MARTIN par acte de l'Office AJILEX, Société d'Huissiers de Justice, 15 rue Drouot 75009 PARIS

Je, soussignée, Karine DESCAZAUX-DUFRENE, Commissaire de Justice Associée, agissant pour le compte de la Société Civile Professionnelle « Pascal BACHE, Karine DESCAZAUX-DUFRENE », titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de TOULOUSE (Haute-Garonne), y domicilié en cette qualité, 46 rue du Languedoc :

DESIGNATION PROPRIETE

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

Dans un ensemble immobilier, comportant 5 bâtiments collectifs, 28 villas, parkings et garages et 3 bâtiments annexes dont 1 attenant à la piscine sis:

A CASTELNEAU D'ESTRETEFONDS 31620

Allée de Régussol Résidence VAL FONTAINE

cadastres AC 64 "LA CAUSSADE" pour 03 ha 72a 72ca

Le Règlement de Copropriété et l'état descriptif de division de l'ensemble immobilier "Val Fontaine" a été établi suivant acte sous signatures privées, déposé au rang des minutes de Me LAVILLE le 08/12/2003 publié au SPF TOULOUSE 2 le 15/01/2004 vol 2004P n°577.

Les lots:

Lot 155 Une villa T3 en R+1 portant le n°V9

et les 640/100 000èmes des parties communes générales

Lot 190 Un garage avec parking devant portant le n°16 du plan

Et les 63/1000 000èmes des parties communes générales

Les dits biens appartiennent à Monsieur BASSALER et à Mme FERNANDEZ suivant acte du 17/02/2004 publié le 13/04/2004 vol 2004Pn°4402.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attachés, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Certifie m'être transportée ce jour Résidence Val Fontaine, 2 allée de Régussol, Villa lot 155 à 31620 CASTELNAU - D'ESTRETEFONDS, où sur place, dûment autorisée par Monsieur Jean-Yves BASSALER, accompagnée de Monsieur Jaime ALONSO, gardien de la résidence disposant d'un jeu de clé, j'ai procédé au procès-verbal descriptif suivant :

Monsieur Jaime ALONSO ouvre la porte du logement qui est une villa attenante et en partie centrale de deux autres.

INTERIEUR MAISON

Nous accédons à la maison par une porte bois peinte.

Entrée

Nous entrons dans une entrée dont le sol est recouvert d'un carrelage.

Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont recouverts d'une peinture type gouttelette.

En plafond se trouve une peinture gouttelette avec une goulotte et ampoule.

Sur la gauche se trouve un petit renforcement fermé par une porte contenant le tableau électrique.

Sur le mur de gauche en entrant est installé l'interphone, ainsi que deux interrupteurs.

Un détecteur alarme est également présent dans le salon au-dessus de la porte d'entrée menant à cette villa.

Placard de l'entrée

Poursuivant sur la gauche, par une porte isoplane, nous accédons à un placard dont le sol est recouvert du même carrelage que l'entrée.

Les murs sont recouverts d'une peinture type gouttelette.

En plafond se trouve appliquée une peinture gouttelette. Est présente en plafond, une douille avec ampoule.

Ce placard comprend un cumulus.

Un interrupteur est fixé sur le mur.

(photo n°1)

Sur le mur, entre l'entrée et la cuisine se trouvent trois interrupteurs et un bloc de commande thermostat.

Dans le prolongement de l'entrée, nous accédons à une pièce à usage de séjour, et sur la gauche constituée d'un coin cuisine.

Séjour / coin cuisine

Le sol est recouvert de carrelage. Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont recouverts d'une peinture type gouttelette.

En plafond, une peinture type gouttelette est appliquée.

La cuisine est éclairée par une fenêtre un battant montant PVC équipée d'un volet roulant manuel à sangle.

Sous cette fenêtre est fixé sur le mur un convecteur électrique de marque ATLANTIC.

La cuisine est équipée d'un bloc évier avec deux portes de placards en partie basse, un évier inox un bac avec robinet mitigeur.

Ce bloc comprend également, inclus dans le plan de travail, une plaque électrique deux feux.

En partie supérieure, trois placards et une hotte de marque FAURE équipent cette cuisine.

Sur le mur au-dessus du bar se trouvent une prise électrique et une VMC.

(photos n°2 et 3)

Salon

Le sol est constitué de carrelage, à l'identique du reste de la pièce. Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont recouverts d'une peinture type gouttelette.

En plafond, peinture type gouttelette est appliquée.
En plafond, se trouve une douille avec ampoule.

Sur le mur en partie gauche de la porte-fenêtre donnant sur le jardin se trouve installé un convecteur électrique de marque ATLANTIC.

Des prises de terre et techniques équipent ce salon.

La pièce est éclairée par une porte-fenêtre deux battants, montée sur châssis PVC ouvrant sur une petite terrasse/trottoir et un jardinet dans le prolongement.

En partie extérieure, des volets bois sont présents.

Terrasse/trottoir

Une petite terrasse avec dalle béton est présente au-devant de la porte-fenêtre.

Dans le prolongement se trouve un petit jardinet.

En partie gauche de la porte-fenêtre et du volet, sortant du mur, est installé un robinet extérieur.

La façade de la maison est crépie.

Je relève, en partie droite de la porte-fenêtre, côté extérieur, la présence d'une prise électrique extérieure.

(photos n°4 à 9)

Depuis le séjour, par un escalier bois, nous accédons à l'étage.

(photo n°10)

ETAGE

Cage d'escalier :

Le mur de la cage d'escalier est recouvert d'une peinture type gouttelette.

Un point électrique est présent sur le mur.

Le plafond de la cage d'escalier est recouvert d'une peinture type gouttelette.

Palier de l'étage

Le sol est constitué d'un carrelage.

Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont peints, peinture type gouttelette.

En plafond se trouve une peinture type gouttelette avec douille et ampoule.

(photo n°11)

Chambre sur la droite

Sur la droite, par une porte isoplane, nous accédons à une pièce à usage de chambre dont le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont peints, peinture type gouttelette.

En plafond est appliquée une peinture type gouttelette. Sont présentes une douille et une ampoule.

La pièce est éclairée par une fenêtre deux battants montée sur châssis PVC.

Des volets bois sont installés en partie extérieure pour fermer cette ouverture.

Sous la fenêtre est installé un convecteur électrique de marque ATLANTIC.

Je note des prises de terre et prises techniques téléphone, télévision.

La pièce est équipée d'un placard mural sur tout un pan de mur fermé par trois panneaux coulissants.

La partie droite est équipée d'une penderie avec étagères, en partie centrale d'étagères uniquement et en partie gauche d'une étagère avec une tringle pour la penderie.

Le sol du placard est recouvert du même carrelage que la pièce.

Les plinthes sont assorties et les murs et plafond recouverts d'une peinture type gouttelette.

(photos n°12 et 13)

Nous revenons dans le couloir et par une porte isoplane accédons à une pièce à usage de salle de bains.

Salle de bains

Le sol est recouvert du même carrelage que les autres pièces.

Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont recouverts d'une peinture type gouttelette.

En plafond se trouvent une peinture type gouttelette avec douille et ampoule, ainsi qu'une VMC au-dessus de la baignoire.

Sont présents dans cette pièce un bloc lavabo équipé d'un robinet mitigeur, et d'un meuble deux portes sous le lavabo.

Une colonne complète ce meuble en partie droite, elle est constituée de deux parties fermées par une porte et d'étagères en partie centrale.

Au-dessus du lavabo, il y a un miroir, équipé en sa partie supérieure d'une rampe de deux spots intégrés.

La pièce est équipée d'une baignoire en faïence avec un flexible.

Autour de la baignoire, les murs sont recouverts sur une partie de la hauteur de faïence.

Un sèche-serviette de marque ATLANTIC est installé, fixé sur l'un des murs de cette pièce.

(photo n°14)

Revenant dans le couloir, dans le prolongement de ce dernier, par une porte isoplane, nous accédons à une pièce à usage de toilettes.

Toilettes

Le sol est recouvert de carrelage. Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont recouverts d'une peinture type gouttelette.

En plafond se trouve une peinture type gouttelette, une douille et ampoule.

Une trappe est présente en plafond, ainsi qu'une VMC.

Le WC est constitué d'une cuvette et d'un réservoir en faïence, et comporte un abattant PVC.

(photo n°15)

Dans le prolongement, en bout de zone, par une porte isoplane, nous accédons à une deuxième chambre.

Deuxième chambre

Le sol est recouvert de carrelage.

Les plinthes sont en carrelage assorti.

Les murs sont recouverts d'une peinture type gouttelette.

En plafond se trouve appliquée une peinture type gouttelette. Une douille avec ampoule est présente en plafond.

La pièce est éclairée par une fenêtre deux battants montée sur châssis PVC.

En partie extérieure, des volets bois sont installés.

Sous la fenêtre, un convecteur électrique de marque ATLANTIC est installé.

La pièce est équipée d'un placard mural fermé par trois panneaux coulissants.

L'intérieur de ce placard est équipé en partie droite d'un espace penderie avec étagère, en partie gauche d'un espace penderie avec étagère et en partie centrale d'étagères.

Le sol du placard est recouvert du même carrelage que la pièce. Les plinthes sont assorties à ce dernier.

Les murs et le plafond du placard comprennent une peinture type gouttelette.

Dans cette pièce se trouvent trois prises de terre et un interrupteur.

(photos n°16 et 17)

EXTERIEUR AVANT

Nous nous positionnons ensuite en partie extérieure avant de la maison.

Cette maison est le lot 9, accolée à deux autres maisons.

Sa façade avant est constituée d'une porte, comprenant une applique extérieure, permettant d'entrer dans la maison, d'une fenêtre en partie basse, rez-de-chaussée et d'une ouverture en partie premier étage.

Un volet roulant est installé en partie extérieure pour le rez-de-chaussée, deux volets bois pour la chambre du premier étage.

Monsieur ALONSO m'indique que la végétation et les arbustes plantés au -devant de la maison constituent des parties communes.

La façade de la maison est crépie.

(photos n°18 et 19)

Dans le prolongement des trois villas se trouvent trois garages, dont celui lié à la maison, qui est le lot 190.

Le garage concerné est celui du milieu correspondant à la villa 9.

Garage

Il s'agit d'un garage fermé. Une zone de stationnement est matérialisée devant ce dernier, portant une indication un peu effacée et un marquage au sol « V9 ».

Nous accédons à ce garage par une porte basculante métallique.

A l'intérieur, le sol du garage est une dalle brute.

Les murs sont constitués de parpaings bruts.

En plafond se trouve visible la sous-face de la toiture.

Ce garage se trouve équipé d'une applique lumineuse positionnée sur le mur quand on entre à gauche, d'un interrupteur également présent en partie gauche, et d'une prise électrique située sous l'interrupteur.

(photos n°20 à 22)

A ma demande Monsieur ALONSO, après avoir demandé confirmation au syndic me déclare que la superficie de la villa est d'environ 67 m²

CONDITIONS D'OCCUPATION

Les lieux sont libres de toute occupation.

SYNDIC

Le syndic de la copropriété est :

CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER
9, impasse de Borderouge
31200 TOULOUSE

Durant le descriptif 22 clichés photographiques ont été pris.

Ces derniers sont conformes à la réalité et n'ont pas été modifiés par un quelconque procédé technique.

Ces constatations faites, je me suis retirée et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

DONT PROCES VERBAL

Coût :

Emolument	328,74
Transport	<u>7,67</u>
HT	336,41
TVA 20 %	67,28
Total TTC	403,69



K. DESCAZAUX-DUFRÈNE

Ce Procès-verbal de Constat comprend :

8 feuillets et 22 photographies



Photo N°1



Photo N°2

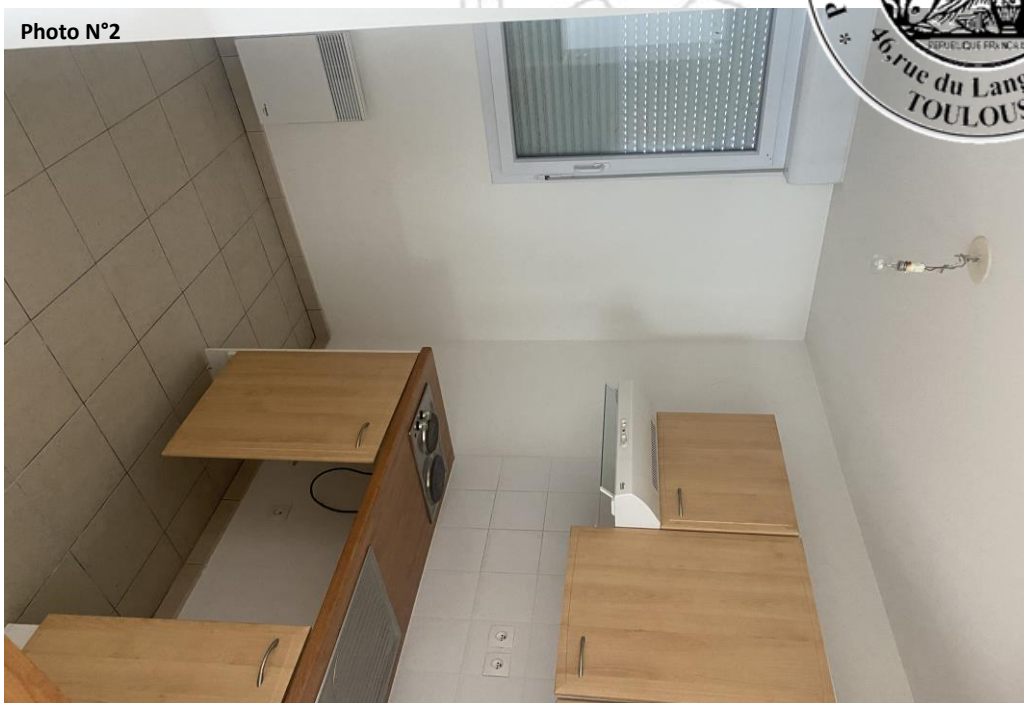


Photo N°3



Photo N°4



Photo N°5



Photo N°6



Photo N°7



Photo N°8

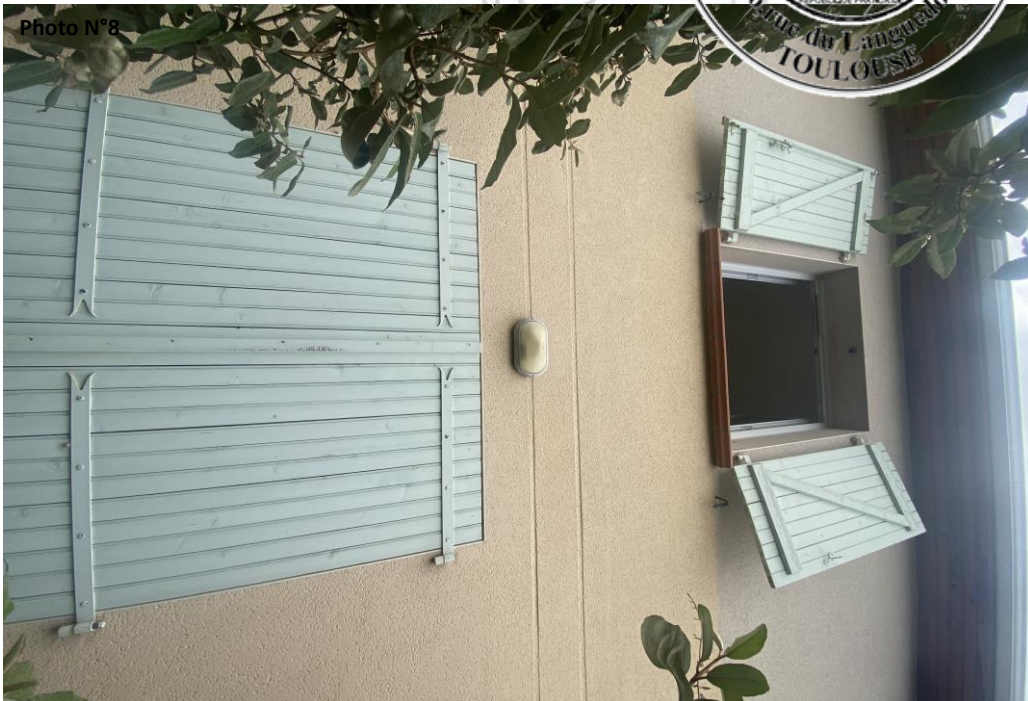


Photo N°9

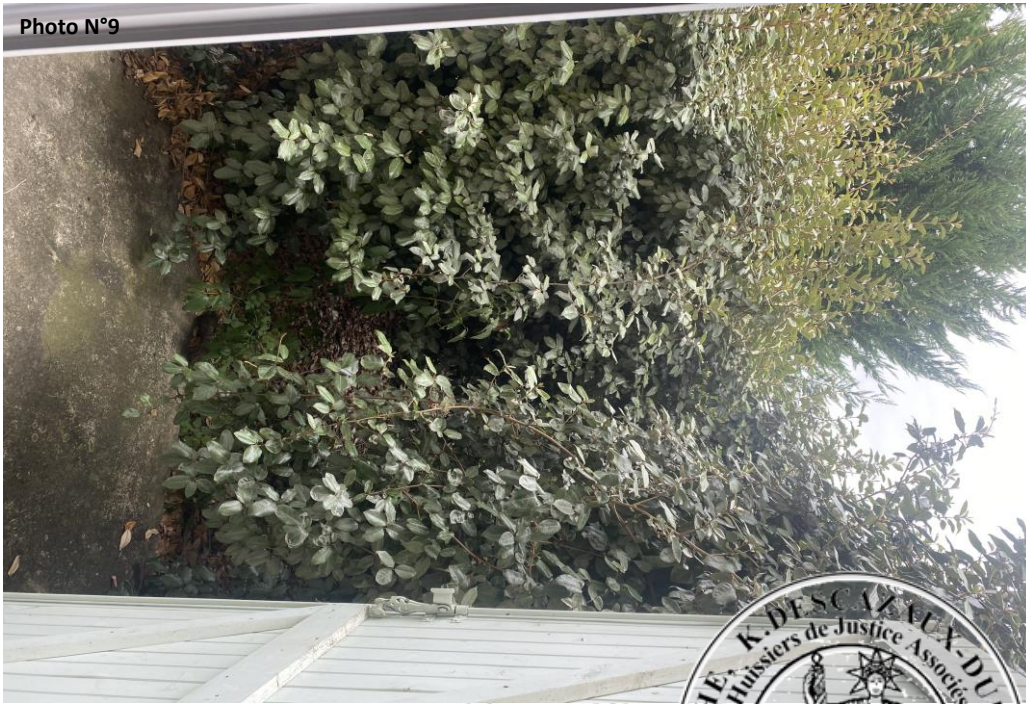


Photo N°10



Photo N°11



Photo N°12



Photo N°13



Photo N°14



Photo N°15



Photo N°16



Photo N°17



Photo N°18

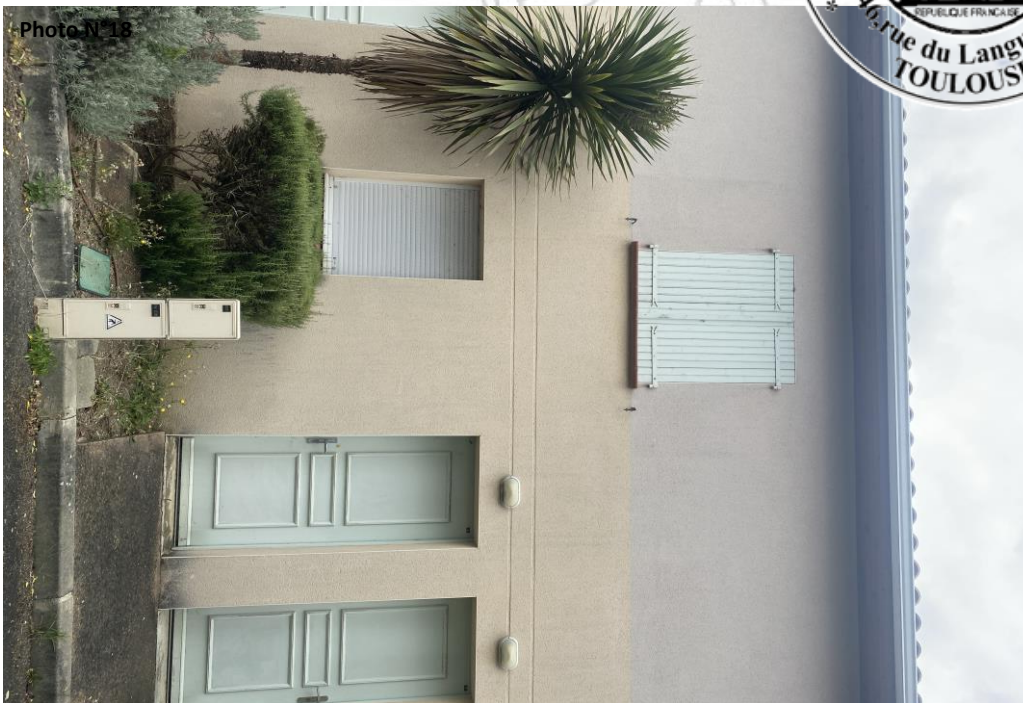


Photo N°19



Photo N°20

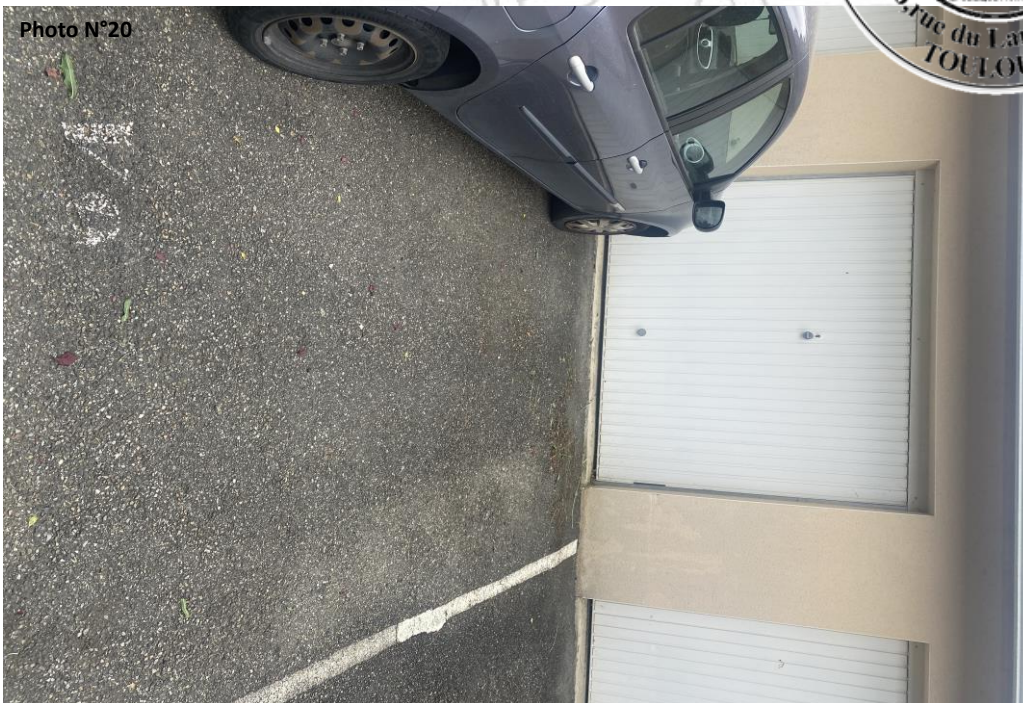


Photo N°21



Photo N°22

